

■ **Max Divorne**, à Plan-les-Ouates, exploitation d'un bar-restaurant à l'enseigne 'Les copains d'abord' (FOSC du 15.10.2003, p. 6). Procuration collective à deux a été conférée à Leu Véronique, de et à Collonge-Bellerive.
Journal no 4337 du 05.04.2004
(02208644 / CH-660.1.994.003-4)